

L'ORIGINE DE L'EAU



Votre commune, adhérente au SIAEP de la Dragne, est alimentée en eau potable à partir de la prise d'eau superficielle de Rangère, protégée par Déclaration d'Utilité Publique, et implantée sur la commune de Villapourçon.

LE CONTRÔLE SANITAIRE



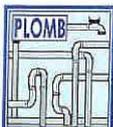
Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé sous l'autorité du Préfet, par l'unité territoriale Santé Environnement de la Nièvre de l'agence régionale de santé de Bourgogne.

En 2021, 16 prélèvements ont été pratiqués sur l'eau du réseau, soit 2 au captage, 4 à la station de traitement et 10 en distribution au robinet du consommateur.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor est inférieure à 0,5 milligramme par litre. Un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites-le entretenir régulièrement.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'ARS peuvent être consultés à la mairie de votre commune ou sur : www.eaupotable.sante.gouv.fr

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

SIAEP DRAGNE

RÉSULTATS D'ANALYSES ANNÉE 2021

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

BACTÉRIOLOGIE

EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

DURETÉ (OU TH)

Elle représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau et est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à 9.5 degrés français.
 Il s'agit d'une eau douce

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Aucune substance n'a été mise en évidence parmi les paramètres mesurés.

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/L.

La teneur moyenne est égale à 1.7 mg/L

PH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté est élevée, l'eau peut entraîner les calcaires. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de 7,6

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2021 était de bonne qualité bactériologique.

Elle était également conforme aux normes en vigueur en ce qui concerne les substances toxiques et les pesticides.

La saveur ou la couleur change
ou présente un aspect inhabituel
 contactez SUEZ Eau France aux
 coordonnées figurant sur votre facture

Pour le Directeur général
 et par délégation
 L'ingénieure sanitaire

Carolyne GOIN